

EXERCICE 2017

Commission Recherche
Séance plénière

Délibération n° CR-2017-025

La Commission Recherche s'est réunie le 12 septembre 2017 en séance plénière, sur convocation de la Direction de la Recherche et de la Valorisation du 5 septembre 2017.

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU le règlement intérieur de l'Université.

Point de l'ordre du jour : 6. Approbation des règlements intérieur du Centre de Recherche Epidémiologie et Statistique Sorbonne Paris Cité (CRESS) – UMR 1153, dirigé par Philippe RAVAUD ; et du Centre de Psychiatrie et Neurosciences (CPN) – UMR-S 894, dirigé par Thierry GALLI.

Exposé de la décision :

Il est soumis à l'approbation des membres de la Commission Recherche les règlements intérieur du CRESS – UMR 1153 et du CPN – UMR-S 894.

Après en avoir délibéré, la Commission Recherche approuve la présente délibération sous réserve des modifications demandées en séance.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 40 Quorum : 20 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstentions : 0 Votes exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0</p>
--

Fait à Paris, le 14/09/2017



Stefano MARULLO
Président de la Commission Recherche

Classé au registre des délibérations de la Commission Recherche, consultable au secrétariat de la Direction de la Recherche et de la Valorisation.

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : 21/09/2017